

13 décembre 2010

Paul Leonard  
Président  
Société d'exploitation et de  
développement d'Hibernia ltée  
Cabot Place, bureau 1000  
100, rue New Gower  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 6K3

Alan R. Brown  
Vice-président, côte est  
Suncor Énergie Inc.  
Scotia Centre, bureau 201  
235, rue Water  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 1B6

Paul J. McCloskey  
Vice-président, activités ayant lieu sur la  
côte est  
Husky Energy  
Scotia Centre, bureau 901  
235, rue Water  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 1B6

Messieurs,

**Objet : Recommandation n° 13 de l'ESHM – Formation de sécurité et de survie à bord  
d'hélicoptères**

Dans le rapport de l'Enquête sur la sécurité des hélicoptères en mer (ESHM), le  
commissaire Wells a déclaré :

Il est recommandé que l'organisme de réglementation fixe des objectifs de formation en matière de sécurité en consultation avec les fournisseurs d'équipement de protection individuelle (EPI), les formateurs, les exploitants pétroliers et les représentants des travailleurs. La formation à l'évacuation sous-marine d'un hélicoptère (FESH) et la formation à l'utilisation des appareils respiratoires pour l'évacuation d'un hélicoptère submergé sont nécessaires, mais ne doivent pas être aussi rigoureuses que de poser des risques pour la sécurité. La formation doit être faite avec plus de fidélité; objectif qui est déjà poursuivi. La fidélité doit englober formation de survie dans des conditions maritimes plus réalistes qu'actuellement. L'organisme de réglementation, les exploitants pétroliers, les représentants des travailleurs et, le cas échéant, d'autres intervenants doivent participer aux discussions sur la façon dont les objectifs de formation doivent être atteints.

Nous demandons aux exploitants de s'assurer que leurs opérations, les exploitants d'hélicoptères, la main-d'œuvre en mer, les fournisseurs d'EPI, le Marine Institute et le Centre de sécurité et de survie extracôtière disposent des ressources et du personnel nécessaires pour faire partie de l'équipe de l'aviation de l'ESHM, qui élabore des objectifs de formation (y

compris la transition vers une plus grande fidélité de l'équipement et des conditions) et recommande des pratiques exemplaires.

Cinquième étage, Place TD, 140, rue Water, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), Canada A1C 6H6  
Téléphone : (709) 778-1400 Télécopieur : (709) 778-1473

Nous demandons à l'équipe de l'aviation de l'ESHM d'élaborer un plan de travail pour répondre à la présente recommandation et de présenter ce plan de travail d'ici le 31 janvier 2011. Nous lui demandons également d'établir et de présenter un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux par rapport au plan de travail.

Nous attendons votre collaboration à cet égard et vous demandons d'accuser réception de la présente lettre et de confirmer votre engagement à répondre à notre demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Max Ruelokke, ing.  
Président et premier dirigeant